

Produits pétroliers

Les enjeux de la décompensation

● Le gouvernement amorce la dernière ligne droite dans le processus de décompensation totale des produits pétroliers. La mesure sera effective d'ici la fin de l'année et permettra une importante économie dans les caisses de l'État. La marge de manœuvre ainsi dégagée permettra à l'Exécutif de rehausser son intervention dans les secteurs sociaux.

C'est en fin décembre, c'est-à-dire au terme de l'année en cours, que la Caisse de compensation procédera à la levée de la subvention des produits pétroliers. Après les informations qui ont été relayées ces derniers jours lesquelles ont évoqué l'échéance de fin novembre, le ministre chargé des Affaires générales et de la gouvernance, Mohamed El Ouafa, précise aux ÉCO que l'échéance fixée par le gouvernement court jusqu'à fin décembre prochain. Le ministre en fait la déclaration aux parlementaires, mardi dernier, lors de la séance hebdomadaire des questions orales au gouvernement. Selon les précisions du ministre, les négociations sont en train d'être menées avec les opérateurs, notamment le groupement des pétroliers marocains (GPM) en vue de finaliser les détails techniques permettant d'accompagner cette phase de décompensation des produits pétroliers, qui a commencé depuis plus d'un an maintenant, avec le processus d'indexation partielle. Pour autant, le ministre des Affaires générales a rassuré sur l'impact de cette mesure. L'économie que réalisera le budget de l'État à travers ces subventions sera «énorme», précise El Ouafa. Pour le moment, aucun chiffre n'a été avancé officiellement par le gouvernement. Il faut dire qu'en la matière, les estimations approximatives ne manquent pas selon ce qui ressort des différents rapports sur la Compensation qui accompagnent les derniers projets de lois de finances, en plus de ce que le système actuel de compensation coûte annuellement à l'État. Ainsi, d'après les calculs officiels, hors compensation, le déficit budgétaire du Maroc ne s'élèverait qu'à moins d'1% (0,7% en

2012) selon les chiffres contenus dans le PLF 2015. C'est pour cette raison que la réforme des subventions publiques a constitué une urgence pour le Maroc et a été l'un des premiers chantiers sur lesquels le gouvernement a véritablement pris des initiatives. Toutefois, le processus qui était progressif, a accusé un sérieux retard que l'Exécutif tente de rattraper en accélérant le processus d'ici 2015. Il convient de noter à ce niveau que les propos d'El Ouafa rejoignent largement ce qui est sans cesse mis en avant par le chef de gouvernement sur son engagement à mener à terme cette réforme. Lors d'un meeting qu'il a

opérateurs, principalement le GPM. Il est vrai que le moment est plus que jamais opportun pour le gouvernement, avec des chiffres assez illustratifs du faible impact de la mise en œuvre de l'indexation partielle sur le cours des produits pour les citoyens. Le fait le plus parlant, est le maintien de l'inflation à un niveau encore satisfaisant en dépit des mesures jusque-là prises dans le cadre de la décompensation. Selon les chiffres du HCP, l'inflation sera maîtrisée, ce qui démontre que l'impact est encore sensiblement limité pour le pouvoir d'achat des ménages avec une importante économie pour le gouvernement. Le ministre El

Ouafa n'a pas manqué de relever qu'il s'agit-là d'un aspect sur lequel le gouvernement veille. Preuve en est que le litre de gasoil, l'un des produits les plus consommés, qui était à 8,15DH le 16 juin 2012, se vendait à 9,69DH le 11 novembre 2014. Au-

Les opérateurs s'inquiètent de l'impact de cette réforme sur la compétitivité du Maroc.

tant dire que l'indexation a plus profité au portefeuille des consommateurs avec un baril de Brent qui ne dépasse guère les 80 dollars actuellement. Le gouvernement a donc de quoi espérer passer cette épreuve sans beaucoup de casse. Toutefois, il ne s'agit que d'un scénario des plus optimistes qui obéit pour l'heure à des facteurs conjoncturels, notamment la baisse des cours des produits pétroliers sur les cours internationaux. C'est ce qui maintient les inquiétudes au niveau des opérateurs et pas seulement le GPM. Le secteur industriel et celui des transports sont aussi dans l'expectative, et avec l'entrée en vigueur de la fin du soutien aux produits pétroliers, l'inquiétude devient de plus en plus grandissante pour les

Les opérateurs dans l'expectative

La tutelle a donc moins d'un mois pour finaliser, avec les opérateurs, les mesures d'accompagnement destinées à permettre aux opérateurs de s'inscrire dans le même registre que le gouvernement car si au niveau de l'Exécutif, l'épargne qui sera réalisée grâce à l'effectivité de la décompensation des produits pétroliers constitue «une bonne nouvelle», il n'en est pas de même pour les

opérateurs. Jusque-là, en effet, le GPM est resté assez clair dans ses intentions: toute hausse des cours sera répercutée sur le prix à la pompe à moins que des mesures d'accompagnement efficaces ne soient prises par le gouvernement. À terme, les opérateurs s'inquiètent de l'impact de cette réforme sur la compétitivité du Maroc alors qu'aucune des mesures annoncées par le gouvernement n'a été prévue dans le PLF 2015. C'est d'ailleurs l'un des principaux aspects négatifs mis en avant par les opérateurs du secteur des transports qui se sont plaints de l'absence, dans le PLF, de mesures d'accompagnement destinées à limiter la hausse du surcoût qu'engendre la décompensation pour le secteur. D'après plusieurs fédérations sectorielles, s'il n'existe pas encore de véritable estimation sur le coût de cette réforme, les unités industrielles ainsi que les entreprises subissent de plein fouet l'impact de la décompensation progressive. Il va sans dire que l'annonce de l'effectivité de la réforme, notamment sur les produits pétroliers n'est pas de nature à atténuer l'inquiétude chez les opérateurs et partant des partenaires sociaux. Le gouvernement a balayé pour le moment l'ampleur de ces mesures sur la compétitivité du pays en s'appuyant sur les chiffres actuels et s'est engagé à adopter les mesures d'accompagnement d'ici l'entrée en vigueur de la décompensation totale en partenariat avec les opérateurs. Il reste maintenant à attendre le détail des dites mesures afin de se faire une idée des véritables retombées pour l'économie nationale, au-delà de l'économie réalisée par les caisses de l'État. De 39,1MMDH de janvier à fin octobre de l'année 2013, les dépenses de compensation ont été ramenées à 29,6MMDH sur la même période de l'année en cours, soit une épargne de près de 10MMDH.

●●●●
Pour le gouvernement, la fin du soutien aux produits pétroliers prévue pour la fin de l'année sera une grande nouvelle pour les ménages marocains.

●
PAR **ABOUBACAR YACOUBA BARMA**
a.barma@leseco.ma